Contre l’obligation de quitter le territoire français de la famille Ashadova

Hasan (né en 2011) et sa sœur Aicha (née en 2009) quittent l’Azerbaïdjan en 2017 avec leurs parents. La famille arrive en France en janvier 2017 et à Lorient le 6 mars, date depuis laquelle les enfants fréquentent assidûment l’école Nouvelle Ville. Les parents, quant à eux, suivent régulièrement des cours de français.

Ils sont depuis demandeurs d’asile et sont actuellement en attente d’une date de RDV pour être auditionnés à la Cour Nationale du Droit d’Asile.

Le 9 janvier 2020, Monsieur le Préfet du Morbihan leur notifie par écrit leur obligation de quitter le territoire français.

Cette OQTF signe pour la famille l’interruption d’un parcours de demandeurs d’asile très éprouvant fait de précarité et d’angoisse au quotidien.

Aujourd’hui la famille peut à tout moment être arrêtée pour être placée en centre de rétention administrative avant d’être reconduite en Azerbaïdjan.

En cas de retour, la famille se trouverait dangereusement exposée en raison des pratiques de persécution, d’intimidation et de vengeance qui y ont cours, pratiques qui ont amené la famille à fuir son pays il y a trois ans.

Nous, amis de la famille, parents d’élèves, enseignants, citoyens ne pouvons accepter cette décision. Nous demandons l’annulation de cette OQTF et la poursuite des démarches de la demande d’asile.

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE